

[Accueil](#) > [Vivre & habiter](#) > [L'eau Bordeaux Métropole](#) > [Eau potable](#) > [Votre facture d'eau](#)



## VOTRE FACTURE D'EAU

### ÉGALEMENT DANS CETTE RUBRIQUE

- > [La qualité de l'eau par commune](#)
- > [Votre facture d'eau](#)

● [Mieux comprendre votre facture d'eau.](#)

## Bloc Notes

Services publics Eau et  
Assainissement Bordeaux  
Métropole



20 Janvier 2016

Réf. Client 98-9400370162  
Identifiant \* 5876  
Facture N° F120-0006715

## CONTACTS

### Par internet :

www.usagers.l'eau.bordeaux-metropole.fr

### Par téléphone :

Service client ☎ 0977 40 10 13  
APPL 10V 8P734E

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi  
de 8h à 13h

Urgence 24h/24 ☎ 0977 40 10 14  
APPL 10V 8P734E

### Par courrier :

Pour toutes demandes relatives à l'eau :  
Lyonnaise des Eaux  
TSA 70001  
54528 LAXOU CEDEX

Pour toutes demandes relatives à  
l'assainissement :

Service clients  
TSA 80002  
54528 LAXOU CEDEX



MME M BORDEAUX CLIENT 120 M3 E+ .  
RUE SPECIMEN 120M3  
33000 BORDEAUX

### Facture - Services publics Eau et Assainissement Bordeaux Métropole

## SPECIMEN 120 M3

détail au dos

### VOTRE CONSOMMATION

0 m<sup>3</sup>

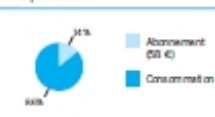
|                                       |          |
|---------------------------------------|----------|
| DISTRIBUTION DE L'EAU                 | 204,40 € |
| COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES | 144,65 € |
| ORGANISMES PUBLICS                    | 71,56 €  |

### NET A PAYER

420,61 €

Merci de régler cette facture à réception au plus tard le 21 janvier 2016  
Règlement à réception, sans escompte.

### Répartition



MME M BORDEAUX CLIENT  
120 M3 E+ .

Adresse desservie :  
RUE SPECIMEN 120M3  
33000 BORDEAUX

TIP 796864

(98986871)

Date et Lieu

Signature

MME M BORDEAUX CLIENT 120  
M3 E+ .  
RUE SPECIMEN 120M3  
33000 BORDEAUX

IBAN : JOIGNEZ UN RIB  
ICS : FR7022236497  
RUM : TIP50211998F120-0006715100000000

Montant : 420,61 €

**TIPSEPA**

LYONNAISE DES EAUX France  
TSA 60014  
69904 LYON CEDEX 20

Mandat de prélèvement SIPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Services publics Eau et Assainissement Bordeaux Métropole à envoyer des instructions à votre banque pour débiiter votre compte et votre banque à débiiter votre compte conformément aux instructions de Services publics Eau et Assainissement Bordeaux Métropole. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débiit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SIPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

\* Cet identifiant unique permet de suivre la traçabilité de votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

211979696446

502119010330 7498F120-00067151000000000997105

42061

## POUR EN SAVOIR +

**NOUVEAU : GÉREZ VOTRE COMPTE EN LIGNE OÙ QUE VOUS SOYEZ !**

Vous pouvez désormais accéder à votre compte en ligne sur [www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr](http://www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr) depuis votre smartphone ou votre tablette pour :

- payer votre facture,
- mensualiser vos paiements,
- passer à la facture,
- déposer votre relevé de compteur,
- suivre vos consommations.

Retrouvez encore plus d'informations sur

[www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr](http://www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr)



Répartition détaillée de votre facture d'eau conformément à l'arrêté du 10 juillet 2005

Réf Client : 040370162 - / N° Facture : F1200006715-1

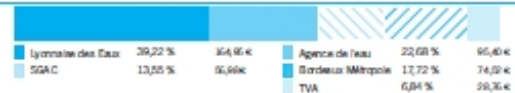
| DÉTAIL DE VOTRE FACTURE   |  | Quantité           | Prix unitaire<br>€ HT | Montant<br>€ HT | Montant<br>€ TTC | Taux<br>TVA % |
|---|--|--------------------|-----------------------|-----------------|------------------|---------------|
| <b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>  |  |                    |                       | <b>193,75</b>   | <b>204,40</b>    |               |
| <b>ABONNEMENT</b>   |  |                    |                       |                 |                  |               |
| Part Lyonnaise des Eaux du 01/01/2016 au 31/12/2016                     |  | 1                  | 55,32                 | 55,32           |                  | 5,5           |
| <b>CONSUMMATION</b>   |  |                    |                       |                 |                  |               |
| Part Lyonnaise des Eaux TI de 0 M3 à 120 M3 du 01/01/2016 au 31/12/2016 |  | 120 m <sup>3</sup> | 1,0761                | 129,13          |                  | 5,5           |
| Part Agence de l'Eau "pollution nautique" du 01/01/2016 au 31/12/2016   |  | 120 m <sup>3</sup> | 0,0775                | 9,30            |                  | 5,5           |
| <b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>                            |  |                    |                       | <b>131,50</b>   | <b>144,65</b>    |               |
| Part Bordeaux Métropole du 01/01/2016 au 31/12/2016                     |  | 120 m <sup>3</sup> | 0,6210                | 74,52           |                  | 10,0          |
| Part SGAC du 01/01/2016 au 31/12/2016                                   |  | 120 m <sup>3</sup> | 0,4748                | 56,98           |                  | 10,0          |
| <b>ORGANISMES PUBLICS</b>   |  |                    |                       | <b>66,60</b>    | <b>71,56</b>     |               |
| <b>AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE</b>                                    |  |                    |                       |                 |                  |               |
| Lutte contre la pollution du 01/01/2016 au 31/12/2016                   |  | 120 m <sup>3</sup> | 0,3150                | 37,80           |                  | 5,5           |
| Modernisation des réseaux de collecte du 01/01/2016 au 31/12/2016       |  | 120 m <sup>3</sup> | 0,24                  | 28,80           |                  | 10,0          |
| <b>TOTAL HT</b>   |  |                    |                       | <b>390,85</b>   |                  |               |
| <b>MONTANT TVA ( 5,5 %)</b>   |  |                    |                       | <b>22,73</b>    |                  |               |
| <b>MONTANT TVA ( 10,0 %)</b>  |  |                    |                       | <b>38,03</b>    |                  |               |
| <b>Total TTC TVA acquittée sur les débits</b>                           |  |                    |                       |                 | <b>420,61</b>    |               |

### NET A PAYER

**420,61 €**

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en cas de retard de paiement (art. D4415 CC).

### Répartition :



Conformément à la loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier à Service droit d'Info, Lyonnaise des Eaux TSA 70001 5-4526 LAMOU CEDEX.

### POUR MIEUX COMPRENDRE VOTRE FACTURE

Les services d'eau et d'assainissement sont une compétence de Bordeaux Métropole. Les prix de ces services, à l'exception des redevances Agences de l'eau, sont fixés par la collectivité directement et à travers des contrats de concession et d'affermage. Bordeaux Métropole a délégué, par concession, à Lyonnaise des Eaux, les investissements et l'exploitation du service public de l'eau potable de 23 de ses 28 communes. Elle a confié, par affermage, à la SGAC, filiale de Lyonnaise des Eaux, la collecte, le traitement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines de l'ensemble de son territoire.

Votre facture est composée de :

- la rémunération de Lyonnaise des Eaux et de la SGAC pour leurs prestations,
- la rémunération de Bordeaux Métropole, organisatrice des services,
- et des redevances collectées pour le compte de l'Agence de l'Eau et de la TVA.



### Comment effectuer votre règlement

#### PAR PRÉLÈVEMENTS MENSUELS OU À CHAQUE FACTURE.

Avec le prélèvement mensuel, étalez le règlement de votre facture sur l'année, et gérez plus facilement votre budget ; contactez-nous. Découvrez sur [www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr](http://www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr) la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.

#### PAR CARTE BANCAIRE.

Validez votre paiement au **0800 948 408** (Appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur [www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr](http://www.usagers.leau.bordeaux-metropole.fr).

#### PAR TIP.

Détachez, datez, signez le TIP et envoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois. Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre règlement dans l'enveloppe jointe accompagnée du TIP non signé.

#### LE PAIEMENT EN ESPÈCES GRATUIT À LA POSTE.

Munissez-vous de votre facture. Sur le formulaire "mandat compte" fourni par la Poste, indiquez votre référence client (98-9400370162), le montant exact de votre facture (420,61) et la référence du service cash-compte (FR3020041000010305790102049).

L'eau Bordeaux Métropole est une marque de Bordeaux Métropole. Elle concerne les services publics : eau et assainissement.  
L'agence de l'eau et la SGAC, qui portent le logo L'Agence de l'eau Bordeaux Métropole, sont les opérateurs des services publics : eau et assainissement collectifs.

## LE SITE DE L'EAU





La marque du service public de l'eau et de l'assainissement de la métropole bordelaise.

[ACCÉDER AU SITE](#) 

## CONTACT

---

Bordeaux Métropole  
Esplanade Charles-de-Gaulle  
33045 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 99 84 84

Fax : 05 56 96 19 40

[Contacter nos services](#)

## HORAIRES

---

Du lundi au vendredi  
De 8h30 à 17h00

[Plan d'accès](#)

## ACCÈS DIRECTS



[Presse](#)

[Marchés publics](#)

[Délibérations](#)

[Flux RSS](#)

[La métropole recrute](#)

[Publications](#)

[Annuaire](#)

[Actualités](#)

[Agenda](#)

[Vidéos de Bordeaux Métropole](#)

## TOUS LES SITES



- [C2D](#)
- [Été métropolitain](#)
- [Juniors développement durable](#)
- [Médiathèques de Bordeaux Métropole](#)
- [L'atelier Open Data](#)
- [Archives Bordeaux Métropole](#)
- [Refuges périurbains](#)
- [Ma rénov](#)
- [Rapport annuel d'activité](#)
- [ESS : entreprendre autrement](#)
- [Maison écocitoyenne](#)
- [Participation](#)

## NEWSLETTER



[S'INSCRIRE](#)



Copyright 2020 - Bordeaux Métropole | [Plan du site](#) | [Mentions légales & Crédits](#)

| [Contacter l'administrateur du site](#)